

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

CFU 2025

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Le Compte Financier Unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion.

Après accord avec le SGD de Montpellier, la mise en place du CFU (obligatoire en 2026) a été anticipé sur les comptes 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement dégage un **excédent de 238 392.14 €**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

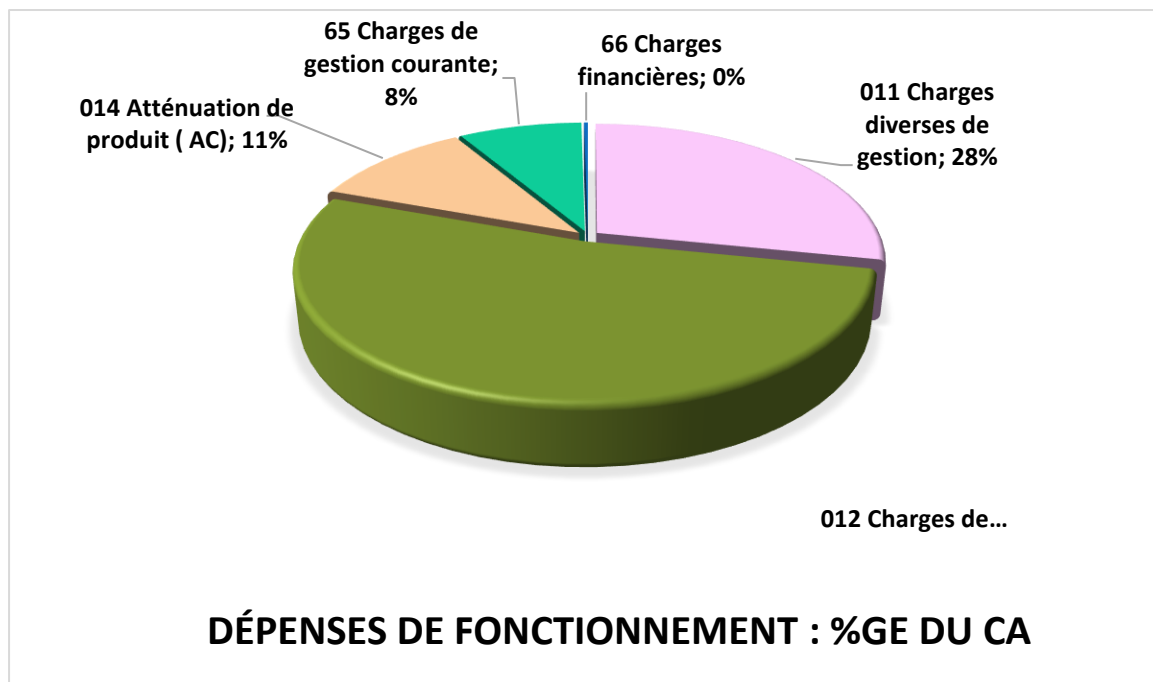
DEPENSES	BP +DM 2025	CFU 2025
011 Charges diverses de gestion	522 800,00	514 545,69
012 Charges de personnel	980 000,00	954 586,70
014 Atténuation de produit (AC)	197 910,62	197 910,62
65 Charges de gestion courante	223 230,00	151 253,40
66 Charges financières	5 000,00	4 790,38
67 Charges exceptionnelles		
Dépenses réelles de fonctionnement :	1 928 940,62	1 823 086,79
6811-042 Ecriture amort sub patrimoine	788,00	788,00
6811-042 Ecriture amort ACI	24 175,00	24 175,00
6811-042 Amort fond de concours	187 345,83	187 345,83
023 Virement à la section d'investissement	112 106,58	
TOTAL	2 253 356,03	2 035 395,62

RÉCETTES	BP+DM 2025	CFU 2025
013 : 6419 Remboursement sur rémunération	22 650,00	22 121,48
70 Produits des services	239 200,00	230 257,85
73 Impôts et taxes	1 447 733,00	1 450 437,91
74 Dotations et subventions	192 134,00	190 206,76
75 Produits de gestion courante	54 500,00	79 162,75
77 produits exceptionnels		4 461,98
Recettes réelles de fonctionnement :	1 956 217,00	1 976 648,73
7768-042 Neutralisat° amort subv patrimoine	788,00	788,00
7768-042 Neutralisation des amort	24 175,00	24 175,00
7768-042 Neutralisati° amort fond de concours	187 345,93	187 345,83
002 Excédent de fonctionnement 2024	84 830,20	84 830,20
TOTAL	2 253 356,13	2 273 787,76

238 392,14 Résultat global AVEC l'excédent 2

LES DEPENSES REELLES AUGMENTENT DE 5 %

DEPENSES	CA 2024	CA 2025	↗ en €	% d'évolut°	% du CA
011 Charges diverses de gestion	469 156,14	514 545,69	45 390	10	28%
012 Charges de personnel	922 214,55	954 586,70	32 372	4	52%
014 Atténuation de produit (AC)	195 260,62	197 910,62	2 650	1	11%
65 Charges de gestion courante	144 082,95	151 253,40	7 170	5	8%
66 Charges financières	5 479,13	4 790,38	- 689	-13	0%
67 Charges exceptionnelles					
Dépenses réelles de fonctionnement :	1 736 193,39 €	1 823 086,79 €	86 893 €	5 %	100%



011 CHARGES DIVERSES DE GESTION

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, l'achat des repas scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune...

Le chapitre 011 « charges à caractère général » est en hausse de 45 k€ soit 10 %

CA 2024 : 469 156 €

CA 2025 : 514 545 €

Les principaux postes en augmentation :

- Les frais ALSH : **+17 k€** avec le séjour Paris 2026 où 2 acomptes ont été versés (12.5k€)
- Les prestations de service : **+11 k€** principalement dues au salaire du chef (sur 4 mois) ainsi que la surveillance du chantier du Restaurant Scolaire
- Tous les autres postes liés au chantier du Restaurant scolaire avec l'ensemble des dépenses prises en charge par la commune du chantier au compte prorata : **+11.4 k€** (honoraires architecte, location de bennes/compteur, nettoyage du chantier...)
 - o A noter que nous retrouverons en recettes quasiment tous les comptes prorata au 75888
- Le poste affecté à la culture, car 2 concerts de qualité ont été proposés cette année : **+5 k€** (concert d'automne et gospel de Noël)
 - o Pareil, nous retrouverons côté recettes les encaissements des concerts.
- Plusieurs réparations : **+4.5 k€** notamment sur une aire de jeux et plusieurs travaux de réparation suite aux vandalismes de la MPT et MDA, réparation du volet de la bibliothèque.

D'autres postes sont en baisse :

- Les dépenses d'électricité : **-5 k€** Malgré une hausse de la consommation, le kW est passé de 14.328 cts à 10.586 cts (une baisse de 12% est encore à prévoir en 2026)
- Moins de réparation du matériel roulant : **-2.7 k€** (réparation sur tracteur, camion CCFF et camion mairie en 2024)
- Les transports ALSH : **-3.8 k€**

012 CHARGES DE PERSONNEL

Le chapitre augmente de 4 % entre 2024 et 2025 soit 32 k€

Premier poste du budget communal, la part des dépenses de personnel au sein des dépenses réelles de fonctionnement représentent 52 % au CA.

Malgré l'effort sur les recrutements de l'ALSH, les charges de personnel sont en augmentation.

En cause :

- **l'augmentation de la base et du taux de la CNRACL** (Cotisation vieillesse) **+18 k€** du fait que plusieurs agents sont passés d'IRCANTEC à CNRACL

Année	Base CNRACL	Taux	Cotisation	Dif
2024	345 837	31,65	109 457	13 388
2025	371 678	34,65	128 786	19 329
2026	379 112	37,65	142 736	13 949

- **l'augmentation du temps de travail** depuis septembre sur le restaurant scolaire

- **Le vieillissement technicité** avec 1 avancement de grade et 12 avancements d'échelon.

- **l'assurance du personnel** +3 k€

- **la médecine du travail** + 2k €

65 CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux) et au CCAS.

Le chapitre 065 est en augmentation de 7 k€

Les principaux postes en hausse :

- Subvention de fonctionnement CCAS : **+8 k€** (augmentation de la participation au RPE suite à la diminution des aides du département, augmentation des aides, de 2 paiements de Calade et Jouvence)
- 65561 : **+1.6 k€** : hausse de la participation à la Farigoule

Les postes en baisse :

- Le versement des subventions aux associations : **-4 k€** (pas de subventions exceptionnelles aux écoles, Emipop)
- Pas de versement d'aide de secours d'urgence cette année aux agents : **-1 k€**

14 ATTENUATIONS DE PRODUITS (AC)

Depuis plusieurs années, 3M fait remonter l'insuffisance des recettes transmises par les communes à travers les AC face aux dépenses actuelles sur la compétence voirie.

Suite à ce déséquilibre financier croissant sur cette compétence, un accord était intervenu sur une augmentation libre des AC.

Le conseil municipal par délibération du 06 novembre 2024 avait validé le rapport de la CLECT, et notre Allocation compensatrice passait donc de 183 776.62€ à 195 260.62€.

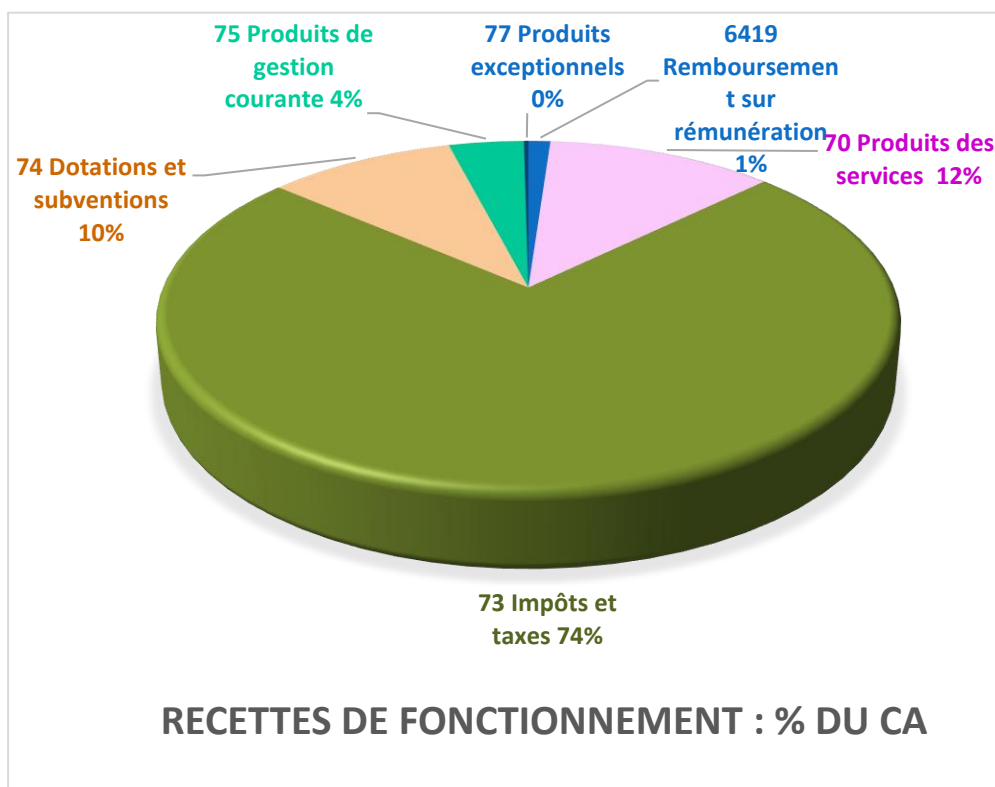
Cette année, l'AC est en légère augmentation de 2.6 k€ et se porte à 197 910 €.

66 CHARGES FINANCIERES

Les intérêts sont en légère baisse du fait de régularisations d'échéances sur l'exercice 2024

LES RECETTES REELLES AUGMENTENT DE 4 %

RECETTES	CA 2024	CA 2025	↗ en €	% d'évolut°	% du CA
6419 Remboursement sur rémunération	47 751,66	22 121,48	- 25 630	-54	1%
70 Produits des services	207 567,75	230 257,85	22 690	11	12%
73 Impôts et taxes	1 415 195,40	1 450 437,91	35 243	2	73%
74 Dotations et subventions	190 061,50	190 206,76	145	0	10%
75 Produits de gestion courante	31 655,33	79 162,75	47 507	150	4%
76 Produits financiers					
77 Produits exceptionnels	135,02	4 461,98	4 327	3205	0%
Recettes réelles de fonctionnement :	1 892 366,66	1 976 648,73	84 282	4	100%



Chapitre 013 « remboursements sur rémunération »

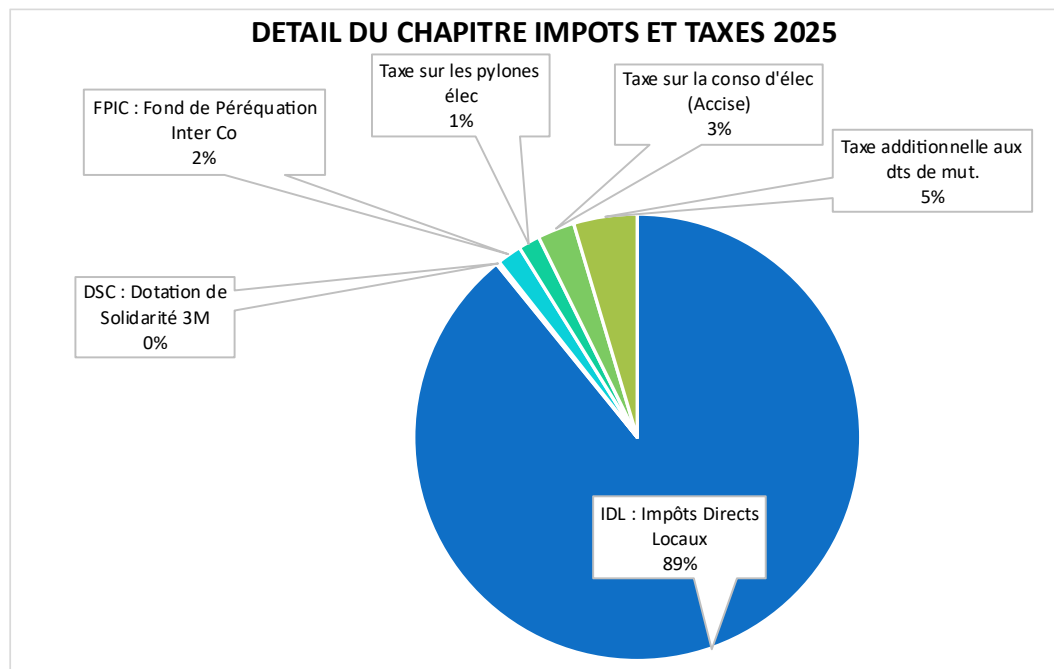
- Ce chapitre est en baisse de **25.6 k€** du fait qu'il y ait moins d'arrêts maladie.

Chapitre 70 « Produits des services » en augmentation de 22 k€ soit 11 %

- Meilleure fréquentation à l'ALSH
- Avec l'ouverture du nouveau cimetière, l'achat de concession a nettement augmenté.
- Les effets du tarif du restaurant scolaire sur 4 mois.
- La hausse des postes droit de places, encaissements de concerts et des cotisations de la bibliothèque.

Chapitre 73 Impôts et taxes augmente de 2% soit 35 k€

Le produit des impôts locaux reste la principale recette et représente 89 % de notre budget



Le chapitre 74 « Dotations et subventions »

Maintient du chapitre à 190 k€

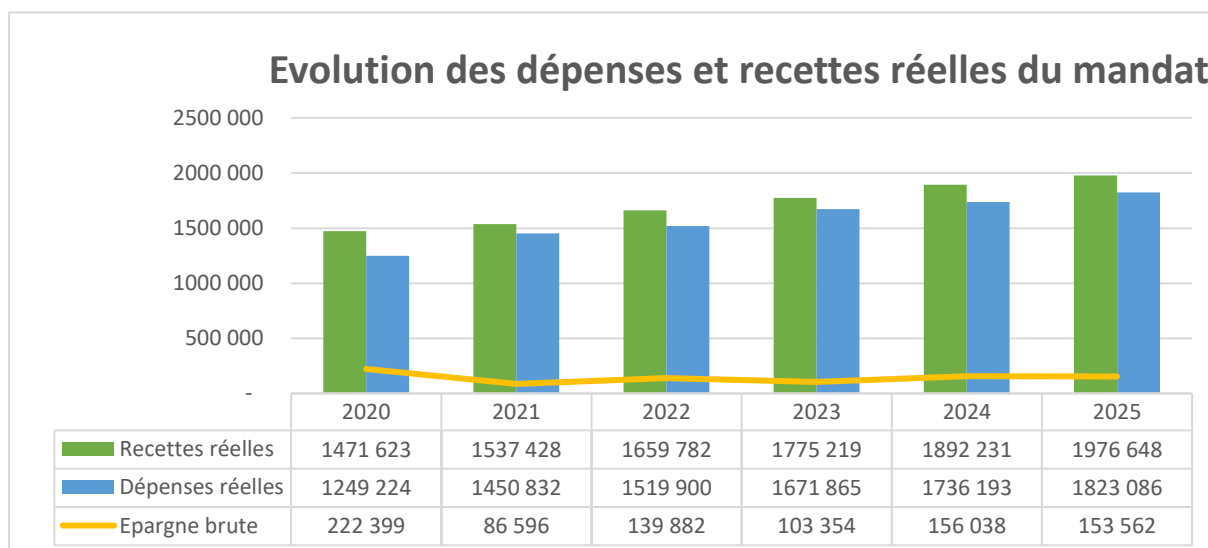
Le chapitre 75 « Produits de gestion » augmente de 44 k€.

Les autres produits de gestion courante en hausse de **37 k€** expliquée par ce fameux compte prorata ainsi que le remboursement de plusieurs sinistres (vandalismes portes et vitrage MPT/MDA, dommage élec clocher).

CONCLUSION SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles augmentent de 5 % mais les recettes réelles de fonctionnement augmentent seulement de 4%.

Notre CAF est donc en légère baisse pour 2025 et passe de 156 k€ à 153 k€



Population 2025 : 2148 habitants

Suivi de deux ratios importants :

L'épargne brute ou CAF correspond au solde entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle représente donc la ressource interne dont dispose la commune pour financer ses investissements.

En 2024 la CAF moyenne des communes de notre strate par habitant est de 186€/habitant dans l'hérault.

Sur 2025, notre CAF par habitant s'élève à 71.5€/habitant (153 561.94€/2 148 habitants), ce qui est bien en dessous de la moyenne.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont arrêtées à 2 274 671.86 €

DEPENSES	BP +DM 2025	CA 2025	RAR 2025
1641 Capital des emprunts en cours	93 200,00	92 827,75	
21828 / 21561 matériel roulant	36 200,00	12 984,00	23 000
21831 / 21838 Matériel informatique	16 000,00	4 513,10	11 400
2111 Terrains et frais notaire	21 970,00	572,63	
20422 Subv d'équipement (patrimoine)	6 100,00	1 129,96	4 900
2046 Attribution de compensation	24 175,00	24 175,00	
2188 Autres matériels	48 000,00	55 769,55	10 000
2051 Concession et droits logiciels			
Total des crédits au 2313	3 309 729,90	1 852 792,00	1 430 000
- restaurant scolaire		1 632 037,04	
- Cimetière		80 483,35	
- ALSH		34 876,74	
-Salle des aînés		70 343,00	
Salle de motricité		6 154,69	
Autres travaux		28 897,18	
041 - 2313 avance sur construction	30 000,00	17 599,04	
198-040 Neutralisat° amort subv patrimoine	788,00	788,00	
040 Ecriture amort ACI	24 175,00	24 175,00	
198-040 Neutralisat° fond de concours	187 345,83	187 345,83	
TOTAL	3 797 683,73	2 274 671,86	1 479 300

- Remboursement des emprunts : liste des emprunts en cours

Emprunts en cours	Préteur	Montant initial	taux	Dernière échéance
Extension école élémentaire	C. Epargne	340 000	F: 0.92%	2035
Aire de lavage	C. Epargne	80 000	F : 0.53%	2027
Pumptrack	C. Epargne	30 000	F : 0.53%	2027
Extension école maternelle	C. Epargne	338 000	F : 0.60%	2036
Prêt à tx zéro CAF élémentaire	C des dépôts	22 190	0%	2030
Prêt à tx zéro CAF maternelle	C des dépôts	20 000	0%	2032
Prêt à tx zéro CAF ALSH élémentaire	C des dépôts	31 500	0%	2035

- Matériel roulant : acheté : une débroussailleuse autoportée et une tondeuse tractée.

En RAR des crédits sont laissés pour remplacer le camion des services techniques.

- **Matériel informatique** : Les achats fait en 2026 ont permis de mettre tout le parc « mairie » compatible W11. Achat d'un portable pour l'école élémentaire et un pour la garderie élémentaire, ainsi que le remplacement des PC fixes de 2 agents.

Un point a été fait avec les deux directeurs des écoles sur les besoins des écoles à court et moyen terme afin que l'on puisse programmer les achats → devis en cours → à voir au BP 2026

- **Terrain et frais de notaire** : Remboursement de la Taxe foncière à Mme LACOMBE (ancien propriétaire) au prorata du temps pendant lequel on est propriétaire soit 332 jours (préemption en février 2025).

- **Subvention d'équipement au patrimoine**. Subvention versée à un particulier (av de Montpellier). Deux dossiers restent en RAR

- **Autres matériels** :

Panneaux d'affichage dans les quartiers, panneaux de direction des commerces, remorque, copieur mairie, 10 tables, bancs et manges debout

Equipement de la cantine : 31 tables et 150 chaises, chariots, plateaux, divers vaisselle...

- **Marchés et constructions** :

Cantine : 1 632 037.04€ mandatés, deux lots ne sont pas encore soldés → RAR

Cimetière : 80 483.35€ mandatés

ALSH : Paiements des études et honoraires sur le projet

Salle des aînés : 70 343€ en reste à réaliser

Salle de motricité : un premier acompte sur facture 6.1k€

Autres travaux : installation d'une pergola sur la plateforme PMR des arènes 5.1k€, installation de tables et bancs sur l'esplanade 1.4k, poubelles au plan des arènes, installation de clim à la poste 8k€, porte fenêtre et grille à la MPT 4k€, revision toiture de l'église 7k€...

Pour info ALSH : Estimation du coût du chantier et plan de financement

TRAVAUX	Estimation	Entreprises Retenues	Montant HT	Montant TTC
1 TERRASSEMENT GROS ŒUVRE	107 000	MKBTP	121 682,00	
2 CHARPENTE COUVERTURE BOIS TUILES	224 000	ACB	178 702,32	
3 ETANCHEITE	34 000	DALLE DU MIDI	24 940,00	
4 ENDUITS DE FACADE	9 000	KOURTEL	6 521,38	
5 MENUISERIES EXT ALU	53 000	DUCROT ATF	56 028,10	
6 METALLERIE	28 246	Métal forme T	29 160,00	
7 CLOISONS DOUBLAGES FAUX PLAFONDS	44 000	CAPEL	44 062,19	
8 MENUISERIES INTERIEURES BOIS	32 000	Atelier DUCROT	35 254,45	
9 REVETEMENTS DE SOLS FAIENCES	43 000	SOCAMO	37 800,00	
10 PEINTURE	11 000	Atlier Moreau	15 328,97	
11 CHAUFFAGE CLIM PLOMBERIE	47 000	IDOM energie	53 039,51	
12 ELECTRICITE	33 000	SMEE	34 272,51	
13 TERRASSEMENT VRD AMENAG EXT	165 000	EIFFAGE	179 859,10	
TOTAL HT	830 246		816 650,53	979 980,64
HONORAIRES				
HONORAIRES MO (après AO travaux)			121 584,00	145 900,80
Autres études CT CSPS			15 850,00	19 020,00
Travaux aménagement des abords :				
Busage du fossé, finitions, raccordements			60 000,00	72 000,00
...				
			1 014 084,53	1 216 901,44

PLAN DE FINANCEMENT		% sur le HT
DETR	121 440	
DETR complément club ado	50 000	
CG	60 000	
CAF	108 500	
CAF prêt à taux zéro	31 500	
CAF complément club ado	15 000	
Metropole FEC	150 000	
Total des subventions	536 440	53
Part communale	477 645	47
TOTAL HT :	1 014 085	100

Les recettes d'investissement sont arrêtées à 2 689 595.97 €

RECETTES	BP 2025	CA 2025	RAR 2025
021 Virement de la section de fonction.	112 106,58		
1068 Excédent du résultat fonction. 2024	170 000,00	170 000,00	
Excédent de la section d'investissement 2024	1 275 790,83	1 275 790,83	
10222 FCTVA (CA 2024)	263 004,49	263 033,20	
10223/10226 Taxe d'aménagement	5 000,00	5 093,62	
Cimetière FAIC 2024 cimetière	60 000,00	60 000,00	
1324 subv cimetière DETR	41 860,00	41 860,00	
Cimetière FAIC 2021	25 598,00	25 597,83	
1321 Subv resto scolaire DETR et DSIL	384 815,00	157 575,92	185 380,00
1322 Subv cantine Région	300 000,00	199 999,52	100 000,00
13251 Subv cantine 3M	109 120,00	93 370,00	15 750,00
1323 Subv cantine Départ T1 et T2	151 410,00	67 202,00	84 208,00
1323 FAIC 2023 plan des arènes	80 000,00	80 000,00	
1322 Région imperm plan des arènes	50 000,00		50 000,00
1321 Subv ALSH DETR	121 440,00		121 440,00
1321 Subv ALSH club ado Etat	50 000,00		50 000,00
Subv ALSH CAF	108 500,00		108 500,00
Subv ALSH Départ	60 000,00		60 000,00
Subv ALSH 3M	150 000,00		150 000,00
1343 Participation PUP / GGL	16 730,00		16 730,00
16878 Emprunt a taux zéro CAF	20 000,00	20 000,00	
2313 Construction Régularisat° cpt prorata		165,18	
041- 238 Avance sur construction	30 000,00	17 599,04	
280422-040 Neutralisat° amort subv patrimoine	788,00	788,00	
280046-040 Amortissement ACI	24 175,00	24 175,00	
28041512-040 Amort fond de concours	187 345,83	187 345,83	
TOTAL	3 797 683,73	2 689 595,97	942 008,00

- L'excédent de fonctionnement 2024 transféré à la section d'investissement s'élève à 170k€
- L'excédent de la section d'investissement 2024 s'élève à 1 275 790.83€
- La récupération de la TVA s'élève à 263 033€
- Subventions (Le solde de toutes les subventions de la cantine a été demandé, mais ils n'ont pas encore été encaissés)

L'année 2025 s'achève avec un excédent de la section d'investissement 414 924.11€